Accusé de réception en préfecture
021-242100410-20230915-DM20230914\_19-DE
Date de télétransmission : 15/09/2023
Date de réception préfecture : 15/09/2023

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

#### du Bureau métropolitain de Dijon métropole

#### Séance du jeudi 14 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 septembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43 Nombre de présents participant au vote : 25

Nombre de membres en exercice : 43 Nombre de procurations : 14

#### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Rémi DETANG
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Madame Christine MARTIN
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Céline TONOT
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Ludmila MONTEIRO

Monsieur Jean-Michel
VERPILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGINCLAUDET
Monsieur Didier RELOT
Monsieur Patrick BAUDEMENT

#### Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU Monsieur Patrick CHAPUIS Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY

Madame Monique BAYARD

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN

Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean-François DODET

Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON

Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN

Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

DM20230914 19 N°19 - 1/3

# OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté (PGI)- Demande de subvention de fonctionnement

Dijon Métropole poursuit sa stratégie de développement économique notamment par une mission d'animation des écosystèmes de ses 3 filières d'excellence, au titre desquelles figure la santé.

Le Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté agit pour la qualité de vie des personnes âgées à travers des domaines d'actions relatifs à la recherche, à la formation, à l'économie et à la communication, qu'il partage avec les gérontopôles de France. Il poursuit en 2023 son action avec un réseau de membres croissant et dans le cadre des activités de la silver économie qui se renforcent.

A l'instar des années précédentes, le PGI sollicite une subvention pour soutenir son fonctionnement et sa pérennité en faveur de la qualité de vie et de la santé des seniors. Le programme de travail 2023 du PGI comprend 25 actions dans les domaines suivants : recherchesétudes-évaluations, silver économie, formation, prévention et action sociale. Les projets reflètent le contexte de prise en compte grandissante du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Peuvent être citées : la préfiguration d'une étude sur le modèle des résidences-autonomie en région BFC, la préfiguration d'un nouvel appui à la mission bien vieillir des bailleurs sociaux ou encore le pilotage du plan antichute des personnes âgées.

Le Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté sollicite également une subvention de 20 000 € pour contribuer à l'ambition du comité régional silver économie, "Opportunités Seniors", piloté et animé par le PGI (20 000 € correspondant à 10 000€ pour cet évènement et 10 000€ pour les autres actions menées toute l'année en faveur de la silver économie et de ses entrepreneurs). Il s'agit du soutien coordonné aux entrepreneurs de la région, notamment de Dijon Métropole, qui veulent innover et développer produits et services sur le marché des seniors. Ce dispositif prévoit notamment l'organisation de l'évènement régional Opportunités Seniors qui se tient alternativement sur Dijon et Besançon. Il se déroulera cette année à Dijon le 17 octobre 2023 ; après s'être tenu l'an dernier à Besançon avec un soutien accordé de 10 000€ pour l'évènement versé par Dijon Métropole. Le prochain évènement est réalisé en partenariat avec la Maison des seniors de Dijon et valorise tous les acteurs du territoire métropolitain (Cf. Convention et budget du projet en annexe).

Pour ces motifs, il est proposé que Dijon Métropole conclut la convention de partenariat annexée au présent rapport avec le PGI pour participer à son fonctionnement et à l'organisation de l'évènement Opportunités Seniors sur son territoire.

## Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 6 000 euros et une subvention de 20 000 € au titre du dispositif « Opportunités Seniors » au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne Franche-Comté:
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2023.

Scrutin Pour: 38 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 1

Dont 14 PROCURATION(s)

DM20230914 19 N°19 - 2/3

Le secrétaire, Monsieur HOAREAU Le Président, Monsieur REBSAMEN

DM20230914\_19 N°19 - 3/3